DOCUMENTALISTE
SCIENCES DE L'INFORMATION

ADBS

Editée par l'ADBS, L'Association des professionnels de l'information et de la documentation, la revue ***Documentaliste-Sciences de l'Information*** se consacre à la recherche en sciences de l'information et à l'information-documentation dans tous ses aspects : métiers, formations, politiques, techniques, industries, services, management, etc., en France, dans les pays francophones et en Europe.

Directeur de la revue : Serge Cacaly.
Rédacteur en chef : Jean-Michel Rauzier.
Rédacteur en chef adjoint : Olivier Thiébeauld.
Bibliographie : Arlette Boulogne.
Secrétariat : Renata Olszewska.
Conseil de rédaction : Jacques Chaumier, Martine Comberousse, Anne-Marie Guimier-Sorbets, Eudes de La Potterie, Jean-Pierre Lardy, Pierre Le Loarer, Jean-Claude Le Moal, Catherine Lermyte, Monique Letranchant, Catherine Mattenet, Michel Melot, Jean Meyriat, Pierre Pelou, Paul-Dominique Pomart, Eric Sutter.
Correspondants : Belgique : Guy Delcol. Canada : Réjean Savard. Espagne : X. Italie : Maria-Pia Carosella. Maroc : Ahmed Fassi-Fihri. Portugal : Ana Maria Martinho. Sahel : Samba Aw. Sénégal : Olivier Sagna. Suisse : X. Tunisie : El-Khansa Mkada-Zghidi.

Abonnement annuel (cinq numéros) : France 610 F, autres pays 680 F. **Prix au numéro :** 130 F.
Rédaction et abonnements : ADBS, 25 rue Claude Tillier, 75012 Paris, téléphone 43 72 25 25, télécopie 43 72 30 41, e-mail *adbs@iway.fr*, CCP 19975.07 J Paris. **Publicité :** Caroline Paganucci, téléphone 43 50 11 38, télécopie 43 50 68 75.

Sommaire

VOLUME 33, N° 1, JANVIER - FEVRIER 1996

2 **Abstracts**

ETUDES

3 **Microédition et recherche universitaire en sciences humaines.** *Philippe Rouyer*

9 **Des pratiques bibliographiques à l'herméneutique documentaire : sens et référence en documentation.** *Bruno Richardot*

ACTUALITES

17 **Bloc-Doc** - Echos - D'Impact 2 à Info2000 - Publications annoncées - Actualité du CD-Rom - INFOBDD Actualités - Réseaux - Calendrier

17 Conférence nationale EUCLID-FID/ET
18 L'assemblée générale de l'AIESI
18 Un séminaire de la FABADEF
18 Document et mémoire
19 Le Minitel : dramatique succès ?
20 Le Centre des archives contemporaines
20 IDT, le carrefour de l'information professionnelle
21 ECIA déclaration de Rome
21 La BNF sur Internet
23 Quel nouveau management de l'information ?
24 Votre offre télématique demain
26 Documentation sans frontières ?
26 Pour accéder demain à l'information
28 Les autoroutes de l'information et les bibliothèques au Luxembourg
28 De la théorie à l'action : la gestion de la qualité

LA PROFESSION

33 **Les outils de recherche d'information sur Internet : guides, listes thématiques et index.** *Jean-Pierre Lardy*

39 **Internet et les professionnels de l'information : premières recherches.** *Anne-Marie Guimier-Sorbets, Yves F. Le Coadic, William A. Turner*

43 **Pour un statut interministériel des professionnels d'information et de documentation de la fonction publique de l'Etat.** *Claudine Baron ; Commission Statuts de l'Adbs*

49 **Les bibliothèques et centres de documentation devront-ils facturer chaque consultation de document numérique à l'usager ?** *Mafoud Galloul, Françoise Renzetti*

BIBLIOGRAPHIE

53 Analyses
56 Documents reçus
57 Analyses de la presse spécialisée

Index 1995 (Cahier central encarté)

Des pratiques bibliographiques à l'herméneutique documentaire

Sens et références en documentation

Cette réflexion sur l'un des aspects de la pratique documentaire, la bibliographie, s'inscrit dans un projet de fondation et de dépassement de cette pratique. La proposition sur laquelle repose la présente étude est qu'il faut enrichir et dépasser la bibliographie telle qu'elle est couramment pratiquée - bibliographie analytique, synthèse documentaire - par l'« exégèse bibliographique » : travail d'interprétation et de critique d'une « œuvre », cette exégèse serait une œuvre en soi et pourrait contribuer à l'élaboration d'une méthodologie d'« herméneutique documentaire ». Par cette contribution à une philosophie de la documentation, Bruno Richardot voudrait montrer aux interlocuteurs des documentalistes - à leurs clients - les réelles profondeurs de l'activité documentaire, c'est-à-dire « les raisons qu'ils auraient de ne plus réduire la documentation à une technique ancillaire, si sophistiquée soit-elle ».

BRUNO RICHARDOT

Ingénieur d'études à l'Université des sciences et technologies de Lille, Bruno Richardot exerce à la cellule Documentation du Centre Université. Economie d'éducation permanente (CUEEP Lille, 11 rue Auguste Angelier, 59046 Lille Cedex, téléphone 20 58 11 53, télécopie 20 58 11 10). Le présent article s'inspire de l'introduction qu'il a écrite pour *Formations ouvertes multiressources : éléments bibliographiques*, document paru dans *Les Cahiers d'études du CUEEP* (avril 1995, n° 29, 161 p.).

Piétons du savoir », ils jouent un rôle de premier ordre : les documentalistes donnent à penser, ils donnent à agir (1). Pour n'être pas engagés dans l'action directe, ils n'y sont pas moins réellement impliqués, aménageant des « ponts » entre l'écrit (écrits d'acteurs, écrits de chercheurs, etc.) et l'action, entre les écrivants et les acteurs. Les documentalistes seraient, par métaphore, des ingénieurs des Ponts et Chaussées chargés d'aménager le territoire de façon à ce que les provinces de l'écrire et de l'agir ne soient jamais coupées l'une de l'autre, de façon à ce que des voies de communication soient praticables dans les deux sens. Mais tous les ponts ne sont pas identiques. Il en est plusieurs types : bibliographie signalétique, bibliographie analytique, synthèse documentaire, etc.

DES PRATIQUES BIBLIOGRAPHIQUES

Grossièrement, on définira la bibliographie signalétique comme se contentant de « signaler » des documents, grâce à des éléments descriptifs formels. Elle fournit des signalements de documents, c'est-à-dire des éléments de référence. De la bibliographie signalétique à la

bibliographie analytique, il n'y a qu'un pas, celui de l'adjonction d'un résumé, d'une présentation de « contenu » à la notice signalétique. Une bibliographie signalétique peut ainsi apparaître comme la version courte d'une bibliographie analytique.

Des références sans épaisseur

A bien regarder, les bibliographies (signalétique et analytique) listent, assemblent des miettes d'information documentaire. L'assemblage s'opère selon une logique propre à la thématique concernée ou à l'action dans laquelle s'inscrit le travail bibliographique.

Les miettes d'information, ce sont les références bibliographiques elles-mêmes (auteur, titre, etc.) publiées sous forme de « notices bibliographiques ». Je dis « miettes d'information », parce que chaque unité d'information bibliographique fait l'effet d'un atome (éventuellement en plusieurs exemplaires) dans l'océan des systèmes d'information documentaire. Cet océan n'est pas impraticable, loin de là. Sans parler d'Internet, les dispositifs d'information balisée sont riches et nombreux. Je dis « miettes », aussi, parce que ce qu'on glane ainsi n'est que bribes, bribes significatives certes, mais bribes quand même. N'apparaissent de l'unité bibliographique que les éléments descriptifs. Sa réalité n'est pas saisie, elle n'est que signalée.

Mieux, si l'on observe le mot allemand que traduit « référence » (*Bezugnahme*, littéralement « prise de lien »), on imagine aisément que la référence n'est qu'une sorte de garniture sans épaisseur qui ne vaut que par ce qu'elle couvre (*beziehen*). La référence a le même statut de réalité que le pronom relatif (*bezüglich Fürwort*) : lien, liaison, relation - entre l'unité bibliographique référencée et le lecteur de la référence. La réalité de la référence est de second ordre, elle est convocation (*Berufung* ; cf. l'expression juridique *unter Berufung auf*, « se référant à »). Elle n'a d'épaisseur que « rapportée » au référencé ou à son propre lecteur ; son épaisseur est dans ce rapport même.

Référencer, pour le documentaliste bibliographe, c'est glisser un court texte (une « notice ») entre un à-lire concret et un vouloir-lire supposé, discrètement, avec la transparence maximale, afin de ne pas entraver l'établissement de la liaison, la prise de lien. La référence est un entre-deux, épiphénomène pour le texte référencé et signal pour le lecteur potentiel. Une sorte de tympan scriptural avec d'un côté la conscience lectrice, de l'autre le monde du texte (2).

Référencer, c'est rapprocher, c'est-à-dire inscrire dans une distance mais pour la débarrasser d'éventuels infranchissables. Le pont sépare les deux rives en même temps qu'il les unit. Les critères d'évaluation de la qualité intrinsèque d'une référence seront donc de deux ordres : conformité objective et lisibilité.

Conformité objective : le pont doit conduire celui qui décide de le franchir au bon endroit de la berge d'en face ; la description doit être « fidèle », sans parasite, sans « bruit », c'est-à-dire efficace pour identifier le référencé et donc y permettre l'accès.

Lisibilité : la référence comme texte donné à lire ; praticabilité même du pont pour permettre l'accès du lecteur potentiel.

(1) Cf. Serge Cacaly : Les piétons du savoir : la profession de documentaliste en France aujourd'hui. *Documentaliste - Sciences de l'information*, novembre-décembre 1985, vol. 22, n° 6, p. 208-215.
(2) J'emprunte l'image du tympan à Samuel Beckett (*L'innommable*).
(3) Pierre Bourdieu : Raisons pratiques : sur la théorie de l'action. Paris : Éditions du Seuil, 1994. P. 81.
(4) *Ibid.*, p. 82.

La bibliographie analytique d'auteur

Construire la bibliographie analytique d'un auteur, généralement selon un ordre de développement chronologique, pourra sembler par trop linéaire et continu. Sans doute cette construction tombe-t-elle sous le coup de la condamnation que Pierre Bourdieu prononce à l'encontre de l'histoire de vie. Elle entretiendrait l'« *illusion biographique* », « *illusion rhétorique* » qui prend sa force dans « *une représentation commune de l'existence, que toute une tradition littéraire n'a cessé et ne cesse de renforcer* » (3).

Cet anathème doit être accepté et récusé en même temps. Il doit être accepté parce que l'œuvre d'un auteur ne se réduit pas à l'indication bibliographique. C'est la bibliographie qui est en soi double réduction : réduction du texte en document, puis réduction de ce dernier en série de caractéristiques d'identification. Le travail bibliographique est émiettement de l'œuvre que, texte après texte, l'auteur a patiemment construite.

Le documentaliste « déconstruit » l'œuvre (ce qui n'est pas la détruire), substituant à une cohérence d'auteur une atomisation d'informateur. Il est clair qu'il ne pourra jamais restituer l'œuvre, quelle que soit la technique d'ordonnancement utilisée. Le système-œuvre est à jamais perdu. Voulant donner à lire, le bibliographe doit désarticuler l'organisme-texte, l'empêcher de respirer, le réduire en miettes.

Il faut cependant et dans le même mouvement récuser (ce qui n'est pas réfuter) l'anathème lancé par Pierre Bourdieu parce que « *le postulat du sens de l'existence* » (4) d'un auteur en tant qu'auteur est indispensable au travail d'analyse bibliographique (la publication d'un écrit comme événement dans un projet global

d'écriture, dans une vie de création). Peut-être faut-il voir dans cette récusation la propension du documentaliste bibliographe à lutter contre l'émiettement factuel de l'information bibliographique, propension à se vouloir artisan de l'écriture, comme lecteur mais aussi comme scripteur, c'est-à-dire comme producteur de sens.

Mais la récusation semble bien inutile, et la propension vouée à l'insatisfaction ; du moins si l'on en reste à la bibliographie, même analytique. Le sens produit veut désigner, pointer le sens postulé de l'œuvre émiettée, incapable de seulement le reconstruire. Le sens produit par le bibliographe serait la désignation, le pointage même d'un sens rendu inaccessible par atomisation.

Comment satisfaire dès lors cette légitime propension du documentaliste à écrire, au lieu de seulement pointer ? Peut-être faut-il dépasser la pratique bibliographique et proposer, par exemple, celle de l'exégèse ? C'est cette proposition qui justifie la présente contribution. L'exégèse bibliographique constitue-t-elle un dépassement ou un enrichissement de la bibliographie telle qu'elle est pratiquée couramment ?

Avant de répondre à cette question, avant même de présenter ce que peut être l'exégèse bibliographique, je dois préciser que l'idée d'exégèse n'est ici possible qu'à la condition que la connotation dogmatique en soit évacuée. Historiquement, en effet, la première grande exégèse fut biblique, où le travail du dogme fournissait les clés d'interprétation du « texte révélé ». Le texte qui nous intéresse ici est une construction toujours en mouvement d'une part, épistémologiquement et praxéologiquement située d'autre part.

L'exégèse et ses textes

L'exégèse bibliographique veut être une œuvre à part entière - quand même elle se finalise, pour une part, dans une invitation à lire l'œuvre de l'auteur -, en même temps qu'une contribution à l'élaboration d'une méthodologie d'herméneutique documentaire.

Œuvre à part entière, cela signifie d'abord autonomie par rapport au texte-objet de l'exégèse. Le producteur du texte-objet est tout à la fois présent et absent de l'exégèse. Présent en tant que producteur originel sans lequel la possibilité de l'exégèse n'aurait pu même être imaginée, mais absent en ce que l'exégète travaille plus à la lisibilité du « monde » que déploie le texte au-devant de lui qu'à expliciter les intentions de l'auteur qui a créé ce texte. Œuvre à part entière, cela signifie également que le présent texte est un nouveau texte, un texte qui finalement déploie un autre monde que celui du texte-objet.

Contribution à l'élaboration d'une méthodologie d'herméneutique documentaire, l'exégèse bibliographique veut proposer autre chose qu'une bibliographie analytique ou une synthèse documentaire.

Travail documentaire classique, la bibliographie analytique pratique une sorte d'émiettement, chaque référence se fermant sur elle-même et s'inscrivant dans un ordre externe de raisons. Elle ne crée pas de sens nouveau, mais livre « une information sur ». Ainsi, on tiendra pour pertinente une présentation d'ouvrage qui sera en elle-même lisible certes, mais surtout qui rendra fidèlement compte de ce que serait le contenu de l'œuvre référencée.

Quant à la synthèse documentaire, elle n'est que rarement un travail documentaire, au sens où ce sont en général des chercheurs spécialistes du sujet traité, et non des documentalistes, pauvres « piétons du savoir », qui s'attellent à ce type de tâche. L'écriture de la synthèse documentaire est déterminée par la problématique du chercheur. Là où la bibliographie analytique péchait par souci de transparence et d'effacement du documentaliste devant le ce-sur-quoi elle informait, la synthèse documentaire va pécher par souci de réduction orientée. Signalant une œuvre, la synthèse n'en retiendra que ce qui s'inscrit dans le mouvement de la problématique du chercheur qui la signe - ce qui n'est pas sans relation avec la pratique doxographique depuis Platon.

Dans l'exégèse bibliographique, au contraire, c'est la complexion de l'œuvre interprétée, c'est-à-dire la complexion de l'œuvre en tant qu'elle est interprétée, qui détermine l'écriture documentaire. Il ne s'agit plus seulement d'« informer sur », mais, plus globalement, de « transformer », dans un travail en plusieurs temps de compréhension - décontextualisation - recontextualisation.

Tout se passe comme si l'exégèse bibliographique ne pouvait venir qu'après la lecture, qui n'est, à bien regarder, qu'une entreprise où un texte est décontextualisé - tant du point de vue sociologique que psychologique - pour être ensuite recontextualisé dans une nouvelle situation (5), et ce, sans que l'auteur du texte lu n'y puisse rien. Pour être bibliographe, le documentaliste, répétons-le, n'en est pas moins lecteur, c'est-à-dire autorisé à et/ou capable de « *conduire son propre chemin en biais de celui de l'auteur* », comme dit si bien Thibault Dhermy (6).

(5) Cf. Paul Ricœur : Du texte à l'action : essais d'herméneutique, II. Paris : Éditions du Seuil, 1986. 414 p.
(6) Dans l'éditorial des *Lettres philosophiques*, 1992, n° 5, p. 2.

LES RÉFÉRENCES ET LE SENS

Depuis Gottlob Frege (7), on a coutume de distinguer, dans toute proposition de discours, entre le sens (*Sinn*) et la référence (*Bedeutung*). Le sens est immanent au discours, construisant - ou visant (8) - une réalité idéelle, assurant la cohérence interne du discours. La référence, c'est la portée (*Tragweite*, synonyme possible de *Bedeutung*) du discours, son effet dans l'ordre du réel (*Wirkung*, autre synonyme), sa fécondité d'action (c'est ainsi que l'on pourrait comprendre un troisième synonyme possible, *Reichweite*).

En fait, la traduction courante de *Bedeutung* donnerait plutôt quelque chose comme « signification », voire « sens ». Mais Frege utilise la distinction pour établir un écart sémantique. Claude Imbert, le traducteur français de Frege, traduit par « dénotation » (9). Emile Benveniste (10) et, après lui, Paul Ricœur (11) préfèrent « référence ».

Voici donc un second type de référence. A côté de la référence bibliographique, référence-prise de lien, nous avons la référence « herméneutique », référence qui, dans le projet d'exégèse, va permettre de rendre habitable le monde déployé par le texte.

Deux réflexions peuvent être maintenant engagées à propos de l'exégèse bibliographique, à partir de la question du rapport qu'elle entretient avec deux autres pratiques de compréhension - décontextualisation - recontextualisation de l'œuvre textuelle : l'herméneutique (philosophique) et la critique (littéraire). La conduite de cette double réflexion dans le cadre du travail documentaliste nous mènera, en conclusion, vers l'esquisse de ce que pourrait être une « herméneutique documentaire ».

Exégèse bibliographique et critique littéraire

Pour Maurice Blanchot (12), la critique littéraire est un « compromis » entre deux formes d'institutions, journalistique et universitaire. Elle est le lieu où « *le savoir au jour le jour, empressé, curieux, passager, le savoir érudit, permanent, certain, vont à la rencontre l'un de l'autre et se mêlent tant bien que mal* ». Prise entre deux réalités institutionnelles si puissantes, « *la critique est en elle-même presque sans réalité* ». Mais Blanchot s'empresse d'ajouter que tout est « *comme si cette manière de n'être rien annonçait [...] sa plus profonde vérité* ». En fait il prépare ainsi un glissement : subrepticement, il passe de l'humilité institutionnelle à l'effacement existentiel de la critique.

En effet, « *la parole critique a ceci de singulier, plus elle se réalise, se développe et s'affirme, plus elle doit s'effacer : à la fin elle se brise. Non seulement elle ne s'impose pas, attentive à ne pas remplacer ce dont elle parle, mais elle ne s'achève et ne s'accomplit que lorsqu'elle disparaît : et ce mouvement de disparition n'est pas la simple discrétion, surajoutée, du serviteur qui, après avoir joué son rôle et mis la maison en ordre, s'éclipse : c'est le sens même de son accomplissement qui fait qu'en se réalisant, elle disparaît* ». On ne peut saisir la présence du critique (et de la critique) que comme « *toujours prête à s'évanouir* ».

Mais cet effacement de la parole critique devant la parole créatrice (la parole critique parle la parole créatrice) n'est pas modestie : la parole critique est l'« épiphanie » de la parole créatrice, son « actualisation nécessaire ». « *La critique est cette perspective ou cet espace ouvert dans lequel* [l'œuvre] *se communique* », et cette communication « *n'est que la dernière métamorphose de cette ouverture qu'est l'œuvre en sa genèse, ce qu'on pourrait appeler sa non-coïncidence essentielle avec elle-même, tout ce qui ne cesse de la rendre possible-impossible* ». Du coup, « *à force de disparaître devant l'œuvre,* [la critique] *se ressaisit en elle, et comme l'un de ses moments essentiels* ».

Que retenir de cette réflexion de Maurice Blanchot sur sa propre pratique, la critique littéraire ? Il est clair, à première vue, que le qualificatif « littéraire » n'a pas la même extension que ce que manipule le documentaliste spécialisé dans un secteur professionnel. Le chercheur, l'ingénieur, le consultant n'entretiennent sûrement pas le même rapport à leur œuvre scripturale que le romancier ou le poète. Reste que l'« écriture praticienne », c'est-à-dire l'écriture des acteurs d'un secteur professionnel donné, quel qu'il soit (13), peut être soumise à un traitement critique.

En effet, au prix d'une métaphore, c'est-à-dire d'une transposition du champ de l'écriture poétique au champ de l'écriture praticienne, il apparaît que l'exégète bibliographe présente de nombreux points communs avec le critique littéraire. Ne serait-ce que la revendication de pouvoir, dans le même mouvement, créer du sens et s'effacer. L'originalité consisterait à se prétendre original mais dans le souffle d'une œuvre déjà-là. Qu'est-ce que l'actualisation dont parlait Blanchot, sinon le travail d'ingénierie qui construit le pont (les ponts) entre l'œuvre déjà-là et les acteurs - dernier travail de l'œuvre par lequel sa prétention à être féconde d'action (la *Reichweite* évoquée ci-dessus) touche enfin aux rives du possible ? Inscrite dans l'action, l'œuvre l'est en soi, mais comme possibilité : elle est inscriptible, seulement inscriptible. L'inscription dans l'action, dans telle

action, s'opérera dans cette « dernière métamorphose » de l'œuvre qu'est l'exégèse.

Nous sommes loin de la *Bezugnahme*. Ou plutôt celle-ci fonctionne ici, non plus comme prise de lien, mais comme mémoire du lieu d'origine, comme lien maintenu à l'œuvre-texte, comme chemin de possible retour à un état de l'œuvre antérieur à l'actualisation.

Exégèse bibliographique et herméneutique

La critique a déjà produit un dépassement de la technique bibliographique, en actualisant l'œuvre, en la recontextualisant pour l'inscrire dans l'action, faisant de la *Bezugnahme* un lien mémorial presque inactivé. L'herméneutique va permettre un nouveau dépassement pour une nouvelle inscription : inscription de l'action (où l'œuvre s'est inscrite) dans une ouverture pratiquée dans l'œuvre interprétée.

Je disais plus haut que l'exégète travaille plus à la lisibilité du « monde » que déploie le texte au-devant de lui qu'à expliciter les intentions de l'auteur qui a créé ce texte (cette explicitation n'étant qu'une étape du travail de compréhension - décontextualisation - recontextualisation). C'est précisément la fonction herméneutique qui est ici à l'œuvre.

Qu'est-ce que l'herméneutique ? Pour répondre brièvement, je dirai que c'est la pratique méthodique (la *technè* des grecs) de l'interprétation, en l'occurrence ici de l'interprétation des textes (14). Interpréter, c'est s'approprier dans un effort d'explication-compréhension, c'est expliciter ce que l'œuvre-texte a d'unique, à savoir le « monde » qui s'y déploie. Comme dit Paul Ricœur, « *ce qui est* [...] *à interpréter dans un texte, c'est une proposition de monde, d'un monde tel que je puisse l'habiter pour y projeter un de mes possibles les plus proches* ». Bien sûr, Paul Ricœur pense ici à la poésie, à la fiction, aux métamorphoses de la vie quotidienne, aux « *variations imaginatives que la littérature opère sur le réel* » (15).

Mais je soutiens que l'écriture des acteurs et des chercheurs se réalise elle aussi - c'est-à-dire comme toute écriture - en variations imaginatives. L'interprétation des textes techniques et scientifiques les plus axiomatisés montrera, n'en déplaise aux tenants du formalisme logique, que ce qui se donne à lire comme scientifique fonctionne avec les catégories de l'imaginaire. Les écrivains « scientifiques » construisent des mondes eux aussi. « *En physique au sens large, l'énoncé vrai ne figure qu'en tant que métaphore* », écrivait Herman Meyer (16). Même Gottlob Frege, qui rêva d'une langue épurée (« *langue formulaire de la pensée pure* »), ne put, à son grand regret, se dispenser de l'usage d'images.

Que dire des textes scientifiques à forte charge idéologique ou utopique (17) ? J'ai tenté naguère une interprétation d'un corpus de textes fondateurs d'une méthode qui veut répondre aux exigences des sciences humaines, la méthode de « recherche-action de type stratégique », notamment en tant que méthode d'évaluation des dispositifs de formation (18). Mon objectif était globalement d'amener au-devant de la scène textuelle la « proposition de monde » dont les éléments les plus topiques se tiennent en coulisses, de renverser la profondeur du texte après en avoir bien fouillé les bas-fonds (19). Cet objectif fonde sa légitimité sur l'un des postulats de toute herméneutique : le soupçon de sens. « *Le langage ne dit pas exactement ce qu'il dit. Le sens qu'on*

---

(7) Gottlob Frege : Über Sinn und Bedeutung. *Zeitschrift für Philosophie und philosophische Kritik*, 1892, n° 100.

(8) Selon que l'on considère le discours (oral ou écrit, parole ou texte) comme constructeur du sens, ou comme exprimant un déjà-là de la pensée. J'opterais, quant à moi, pour l'option constructiviste, sans pouvoir hélas proposer d'arguments à mes yeux convaincants. Quoi qu'il en soit, il semble que poser ainsi cette alternative revient à distinguer au moins deux plans de réalité, si ce n'est trois : il y aurait une réalité première qui serait l'idée, puis, secondairement, des réalités plus ou moins dégradées par rapport à l'idée, à savoir la parole et l'écrit - ceux-ci pouvant dans un deuxième temps être placés dans un rapport analogue, où l'écrit serait comme une dégradation de la parole (cf. Jacques Derrida : *De la grammatologie*. Paris : Éditions de minuit, 1967. 447 p.). Le lecteur comprendra qu'un documentaliste bibliographe vive assez mal que l'écrit ne soit que la pâle copie d'une pâle copie de ce qui serait l'authentique ! De mon humble point de vue, il devrait être possible - hypothèse de travail - de mettre sur le même plan de réalité les trois modes de ce qui devrait s'appeler la production de sens : le pensé (et non plus l'idée hypostasiée ni la conscience divinisée), le dit et l'écrit. La description des interrelations qui les unissent pratiquement montrerait à coup sûr que, s'agissant de la question (du statut) de l'écriture, l'idéalisme n'est pas une fatalité.

(9) Gottlob Frege : Écrits logiques et philosophiques, trad. C. Imbert. Paris : Éditions du Seuil, 1994. P. 102-126. (Points Essais). [Le traducteur justifie son choix p. 15-16].

(10) Émile Benveniste : La forme et le sens dans le langage. In : Actes du XII[e] congrès des sociétés de philosophie de langue française. Neuchâtel : La Baconnière, 1967. Tome 2, p. 26 et sq.

(11) Paul Ricœur, *op. cit.*, p. 113 par exemple.

(12) Maurice Blanchot : Qu'en est-il de la critique ? *Arguments*, janvier-mars 1959, n° 12-13, p. 34-37.

(13) Pour le secteur de la formation continue et des sciences de l'éducation, cf. Bruno Richardot : Note sur l'écriture praticienne (*Les cahiers d'études du CUEEP*, décembre 1994, n° 27, p. 147-168) et L'action et ses écritures en éducation permanente (*Cahiers pédagogiques*, à paraître en septembre 1996).

(14) Cf. Hans-Georg Gadamer : Vérité et méthode (Paris : Éditions du Seuil, 1976) et les deux volumes de L'art de comprendre (Paris : Aubier, 1982 et 1991). Cf. aussi Paul Ricœur, op. cit.

(15) Paul Ricœur, *op. cit.*, p. 115.

(16) Herman Meyer : Le rôle médiateur de la logique. Paris : puf, 1956. P. 218.

(17) Cf. Jürgen Habermas : La technique et la science comme idéologie. Paris : Denoël, 1984, 214 p. (Médiations). Et Paul Ricœur, op. cit., p. 303-392.

(18) Bruno Richardot : Recherche-action de type stratégique. *Actualité de la formation permanente*, septembre-octobre 1992, n° 120, p. 103-119.

(19) L'expression est de Friedrich Nietzsche (*Aurore*, § 446).

saisit, et qui est immédiatement manifesté, n'est peut-être en réalité qu'un moindre sens, qui protège, resserre, et malgré tout transmet un autre sens ; celui-ci étant à la fois le sens le plus fort, et le sens "d'en dessous" » (20). Pratiquer le soupçon de sens, c'est dénoncer la naturalité du signe, c'est comprendre le signe comme une interprétation déjà-là.

Avant d'être explicitation d'une proposition de monde, la référence-*Bedeutung* devra donc commencer par être tout simplement :
- d'une part élucidation de signification - ce qui peut entraîner une réécriture du texte interprété (21) ;
- d'autre part contextualisation des références-*Bezugnahmen* mobilisées, convoquées dans le texte interprété (22) ;
- enfin convocation-*Berufung* (pour contextualisation) des références-*Bezugnahmen* non explicitement convoquées dans le texte interprété ; cette opération de restauration permet d'élargir le corpus interprété, soit par des textes concomitants (23), soit par des textes antécédents (24) - tous textes faisant l'objet de reprise ou d'interprétation à l'intérieur du texte interprété.

Le premier palier de la *Bedeutung* est donc triple : restauration du texte et de l'intertexte (concomitant et antécédent). Le second palier, c'est l'exposition au-devant du texte interprété du projet de monde qu'il propose.

Ricœur précise bien que ce monde est « *tel que je puisse l'habiter pour y projeter un de mes possibles les plus proches* ». L'herméneutique est création, l'interprétation est un nouveau texte, une nouvelle œuvre. Cette précision a une conséquence importante quant au statut de l'interprétation, qui s'exprime à la fois dans la philosophie du soupçon (Nietzsche, Foucault, etc.) et dans celle du redéploiement (Gadamer, Ricœur, etc.). L'un des apports les mieux connus de Martin Heidegger à cette dernière est le traitement du fameux « cercle herméneutique » - que j'énonce ici ainsi : l'interprète lit en fonction du projet de monde qui lui est propre. On en voit immédiatement l'impact : l'interprétation est, de droit, susceptible d'interprétation. Tout texte est interprétation, toute interprétation est texte. Du coup, toute lecture est interprétation d'une interprétation, toute interprétation est lecture d'une lecture. Nous entrons là dans une chaîne infinie de retours sur soi de l'interprétation dont la philosophie du soupçon affirme qu'elle ne peut s'abîmer que dans la disparition de l'interprète.

ELÉMENTS POUR UNE HERMÉNEUTIQUE DOCUMENTAIRE

Mais l'herméneutique est une pratique de type philosophique et les débats qu'elle suscite engagent les philosophes, pas les documentalistes. Qu'elle mobilise ici de la technique documentaire n'implique nullement qu'elle relève de l'activité documentaire.

Si je convoque la philosophie dans mon propos - qui est bien propos de documentaliste -, c'est parce que je fais le projet d'asseoir ma professionnalité sur une pensée vive et vivifiante (c'est-à-dire dispensatrice de sens), dont l'énergie résulte d'un perpétuel besoin de comprendre. Peut-être aussi du refus obstiné de la double réduction, techniciste et ancillaire, qu'on impose trop souvent à la fonction documentaire.

Situation de l'herméneutique documentaire

Par ailleurs témoin de l'écriture praticienne (25), je ne résiste pas au « désir » de mettre en place les conditions de sa problématisation : l'écriture des acteurs ne pourra se déployer et se problématiser que dans une nouvelle région de l'herméneutique, dont l'une des zones est habitée du projet d'herméneutique documentaire (niveau de l'écrit : 1/ quels instruments de lecture et d'interprétation ? 2/ quelles relations entre le texte et l'action ?). Mais une herméneutique « documentaire » est-elle seulement possible ? A quelles conditions ? Pour produire quoi ? Et selon quels protocoles ?

Comment le documentaliste va-t-il pouvoir/devoir s'y prendre pour enrichir sa professionnalité d'une capacité à « interpréter » sans pour autant y perdre son âme, c'est-à-dire sa spécificité de documentaliste ? Comment installer dans le même bateau l'ouverture herméneutique potentiellement infinie et la nécessaire réduction documentaire ? Quel hybride naîtra de cette union (contre nature ?) de la *Bedeutung* et de la *Bezugnahme* ?

(20) Michel Foucault : Nietzsche, Freud, Marx. *In* : Nietzsche. Paris : Éditions de Minuit, 1967. P. 183. (Cahiers de Royaumont, Philosophie, n° VI).
(21) Cf. Bruno Richardot, *op. cit.*, p. 113, note 123.
(22) *Ibid.*, p. 106-107.
(23) *Ibid.*, p. 108, note 68, par exemple.
(24) *Ibid.*, p. 109, note 76, par exemple.
(25) Cf. *supra* note 13.

Un exemple : l'exégèse bibliographique d'auteur

Je limiterai ma réponse, aujourd'hui, en proposant un exemple - parmi une foule de possibles - d'un tel hybride, où s'ouvre le documentaire. Je veux parler de ce que l'on pourrait appeler l'exégèse bibliographique d'auteur (26).

Hybride, l'exégèse bibliographique est une œuvre doublement bridée. En tant que bibliographie, d'abord, elle s'oblige à présenter une entrée émiettée : la référence-*Bezugnahme* y est mise en ordre (en l'occurrence ordre chronologique). Ensuite, le centrage exclusif sur un auteur réduit considérablement le champ du mobilisable pour l'interprétation. Le travail sur l'intertexte, notamment, ne peut s'effectuer qu'à l'intérieur du corpus marqué du nom de l'auteur. La *Bedeutung* est conditionnée par la mise en relation des *Bezugnahmen* entre elles. Le travail de déploiement du monde de l'œuvre de l'auteur, le travail herméneutique est borné par le travail proprement bibliographique.

On parlera donc d'une exégèse close : on y entre et on en sort par des fermetures. Au-dedans cependant le documentaliste herméneute trace les profondeurs, aménage les perspectives, donne à voir les reliefs du monde scriptural de l'auteur. L'ouverture se fait au-dedans, à l'intérieur de l'enclos d'atomes rangés du bibliographe. Ouverture au-dedans et fermeture au-dehors, référence-*Bedeutung* au-dedans et référence-*Bezugnahme* au-dehors. L'herméneute refaçonne les ruines d'œuvre laissées par le bibliographe, y implantant un système d'innervation propre à donner au champ de ruines une apparence de vie articulée. Ce système relationnel, ce réseau de communication n'est que fils ténus tendus d'une ruine à l'autre. L'herméneute n'ajoute rien que de la circulation entre les éléments bibliographiques. En cela, l'exégèse bibliographique serait le niveau zéro de l'interprétation.

Cette capacité à rendre à l'œuvre une vie d'outre-bibliographie, le documentaliste herméneute la tient de la lecture, de sa lecture de l'œuvre qui est construction d'un projet de monde, mais aussi de la lecture de la bibliographie elle-même qui est évaluation de l'émiettement en même temps que du travail de mise en réseau à accomplir. Aussi, plutôt que de dire le travail herméneutique borné par le travail bibliographique, ne convient-il de le penser comme travail sur le travail bibliographique, c'est-à-dire comme dépassement du proprement bibliographique par la lecture de l'œuvre, comme ouverture de l'en-clos ?

Septembre 1995

(26) Cf. Bruno Richardot : Pour lire Philippe Carré. *Les Cahiers d'études du CUEEP*, avril 1995, n° 29, p. 107-151.

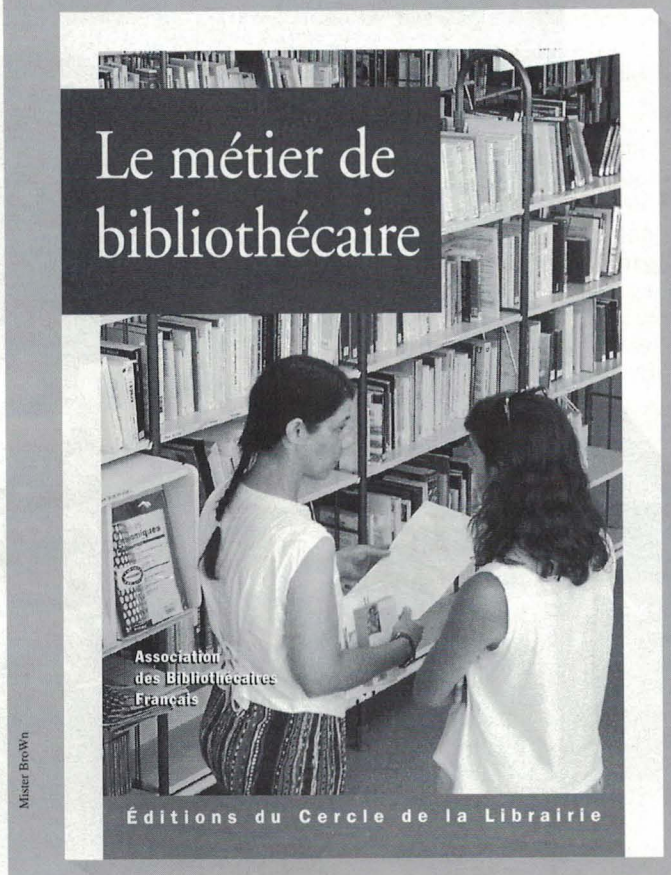

Mister BroWn

DIXIÈME ÉDITION
ENTIÈREMENT NOUVELLE

Pratique d'une profession en pleine mutation

Le *Métier de Bibliothécaire* — ouvrage de base d'une formation — expose clairement les aspects fondamentaux de cette activité : accueil et information du public, recherche documentaire, acquisition, conservation... Une large place est faite aux outils et aux techniques actuelles de traitement et de gestion des documents. Un livre pratique, qui aborde sous tous les angles une profession en pleine mutation. Il intéressera tous les bibliothécaires et documentalistes. Commandez-le dès aujourd'hui.

ISBN - 2-7654-0606-5- 544 pages - 250 F

Editions du Cercle de la Librairie
Des livres qui parlent du livre
35, rue Grégoire-de-Tours - 75006 Paris - Fax : (1) 44 41 28 55 - Tél. : (1) 44 41 28 02